

COMMISSION SPECIALE D'ENQUETE SUR LA PALESTINE  
DEUXIEME SOUS-COMMISSION  
ADDENDUM AU DEUXIEME RAPPORT

2. Demandes d'audience reçues.

d) Cas de M..J.W. Abileah

La sous-commission, ayant reçu des renseignements complémentaires qu'elle ne possédait pas lorsqu'elle a rédigé son premier rapport, recommande de ne pas accorder audience à M. Abileah.

-----